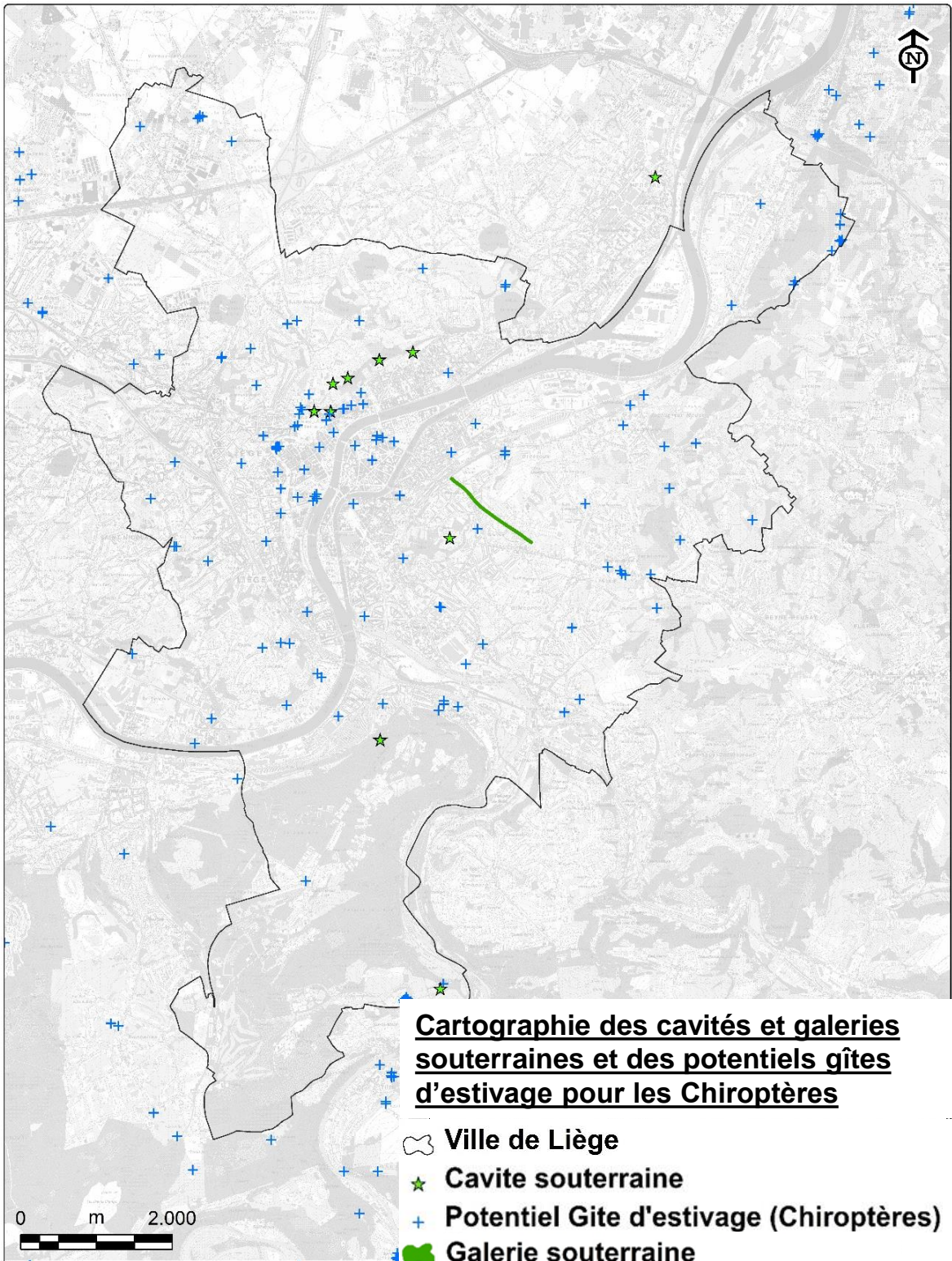




Actualisation du PCDN de Liège

Réseau thématique « cavités souterraines »





Actualisation du PCDN de Liège

Description biologique

Les combles et clochers sont des sites uniques, car ils servent de gîte à de nombreuses espèces sauvages, dont les chauves-souris, espèces parapluies (espèces dont l'étendue du territoire permet la protection d'un grand nombre d'autres espèces si celles-ci sont protégées) pour ce réseau écologique.

D'autres espèces profitent très certainement de ces combles et clochers pour leur reproduction ; on peut notamment citer les Martinets (*Apus apus*), les Faucons crécerelles (*Falco tinnunculus*) ou encore la Chouette effraie (*Tyto alba*).



Les Chauves-souris (d'après DGARNE 2016)

Les Chauves-souris sont les seuls mammifères volant grâce à la transformation de leurs membres antérieurs en ailes.

En été, les femelles se regroupent en colonies de reproduction appelées « maternités » dans les arbres creux, les églises ou les maisons. En mai-juin, elles y mettent au monde un petit (rarement deux). Elles chassent la nuit mais reviennent plusieurs fois au gîte pour se reposer et allaiter leurs petits. Ceux-ci prennent déjà leur envol fin juillet-début août. Les mâles n'occupent pas les mêmes gîtes : ils restent isolés ou en petits groupes.

Durant l'hiver, les Chauves-souris hibernent. Elles se mettent en « mode économique », vivant sur leurs réserves en réduisant considérablement leur température, leur rythme cardiaque, leur respiration. Pour leur convenir, leur abri doit être à la fois calme, très humide et frais (température stable comprise entre 1 et 10 degrés, en fonction des espèces).

Toutes les Chauves-souris présentes en Europe (et donc en Belgique) se nourrissent d'insectes qu'elles détectent grâce aux ultrasons mais aussi simplement grâce à l'ouïe voire à la vue. En une nuit, une chauve-souris peut consommer environ 1/4 de sa masse corporelle, ce qui représente, pour une espèce de taille moyenne pesant 8 g, environ un kilo d'insectes par an !

Sites d'intérêt biologique appartenant au réseau

N°	Nom du Site	Réseau thématique associé	SGIB	Coordonnées		Superficie (ha)
				X	Y	
6	CSIS: tunnel de la Chartreuse	4: Cavités souterraines	1708	237542	147872	1.9



Tunnel de la Chartreuse

Justification de la désignation des zones

Le Tunnel de la Chartreuse est classé en Zone Centrale pour la faune troglodyte qu'il abrite. Un nombre important de cavités sont présentes sous la Ville de Liège. Ce sont autant de gîtes potentiels d'accueil de chauves-souris hivernantes. Le nombre important d'églises et de vieux bâtiments et le contexte hétérogène du paysage de la Ville laisse envisager la présence de sites de reproduction en période estivale.

Le réseau proposé ici est un réseau de sites potentiels d'accueil à prospecter.

Propositions d'actions

Un **inventaire chiroptérologique** des cavités souterraines - en période d'hivernage - et des combles et clochers de Liège - en période d'estivage - permet d'évaluer le potentiel réel d'accueil de chauve-souris sur le territoire. Cet inventaire permet également de cibler les espèces à conserver et de préconiser des recommandations spécifiques à leurs besoins. Cette activité est menée en collaboration avec le réseau Plecotus

(<http://www.natagora.be/plecotus/index.php?id=plecotus>) et le LIFE Pays Mosan

(<http://www.lifepaysmosan.eu/index.php?id=3262>).

Un **suivi de l'opération Combles et clochers** ainsi que la mise en place de nouvelles infrastructures pour l'accueil des estivants dans les bâtiments peuvent être réalisés en collaboration avec le groupe. On doit aussi envisager l'installation de chiroptères pour les hivernants à l'entrée de galeries identifiées comme intéressantes.

Une **sensibilisation communale** aux Chauves-souris pour mieux avertir le public quant aux possibilités d'accueil des chiroptères est à réaliser.

Opération Combles et Clochers

MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE
Division de la Nature et des Forêts

Av. Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES
Tél : 0800 - 1 1901
<http://mrw.wallonie.be/dgrne/dnf/comblesetclochers>

Actualisation du PCDN de Liège

RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES THÉMATIQUES

Un réseau écologique est une zonation du territoire servant à identifier l'ensemble des sites qui contribuent au maintien et au développement du patrimoine naturel. Un réseau écologique est ainsi composé de zones centrales (ZC) et de zones de développement (ZD).

Les ZC sont des zones qui peuvent soutenir des populations d'espèces et se subdivisent en ZC caractéristiques (en bon état de conservation) et en ZC restaurables (présentant un état dégradé). Dans les zones centrales, la priorité devrait être mise à la conservation de la biodiversité, qui se traduit, dans un contexte urbain, en une maximisation de la prise en compte de la biodiversité dans la gestion et l'aménagement des sites.

Les zones de développement présentent un intérêt biologique moindre, mais néanmoins un potentiel en termes de biodiversité, et contribuent à la connectivité entre les zones centrales.

Dans le cadre de l'actualisation du PCDN de Liège, plusieurs réseaux écologiques thématiques ont été identifiés afin de former des ensembles cohérents qui permettent de fixer les priorités en terme d'actions à mener.

Les réseaux « milieux ouverts » et « réseau hydrique » sont divisés en plusieurs sous-réseaux.

Réseau écologique thématique « milieux ouverts »

Fiche 1 : Pelouses sèches

Fiche 2 : Landes sèches

Fiche 3 : Pelouses calaminaires

Fiche 4 : Prairies et surfaces agricoles

Réseau écologique thématique « réseau hydrique »

Fiche 5 : Eaux libres

Fiche 6 : Eaux stagnantes

Autres réseaux écologiques thématiques

Fiche 7 : Milieux boisés

Fiche 8 : Milieux à caractère anthropique

Fiche 9 : Cavités souterraines

Fiche 10: Milieu urbain

Sources

DGARNE (2016) Suivi des chauves-souris. In: Espèces <http://biodiversite.wallonie.be/fr/chauves-souris.html?IDC=3977>
Accédé 11 janvier 2016.

Liens

<http://www.natagora.be/plecotus/index.php?id=plecotus> Consulté le 26/02/2016

<http://www.lifepaysmosan.eu/index.php?id=3262> Consulté le 26/02/2016